

PROGRAMME DE FORMATION CONCEVOIR UNE DÉMARCHE PROJET COLLABORATIVE

MAJ 29/04/2024

Objectifs :

- ❖ Concevoir une démarche projet collaborative
- ❖ Apprécier si cette démarche peut être conduite dans sa structure
- ❖ Mettre en place les conditions nécessaires à la démarche

Programme :

- ❖ Identifier les étapes d'une démarche projet classique
- ❖ Identifier les différents niveaux de participation et leurs impacts sur l'équipe et son manager
- ❖ Apprécier / Démontrer l'intérêt d'impliquer son équipe pour la conduite d'un projet de service, direction, établissement
- ❖ Définir les étapes d'un projet collaboratif
- ❖ Évaluer le potentiel de mise en œuvre dans son contexte professionnel

Durée :

Prix : 600,00 €

Public : Cadres et managers en situation de préparer la conduite d'un changement stratégique ou organisationnel

Prérequis : Cadres et managers en situation de préparer la conduite d'un changement stratégique ou organisationnel

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site. Une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, sera mise à disposition à la date prévue.
- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).
- ❖ Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative.
- ❖ Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.
- ❖ Analyse de situations professionnelles.
- ❖ Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).
- ❖ Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.





ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs : *Professionnels de terrain, tous nos formateurs ont une expérience significative dans leur domaine (sanitaire, social, médico-social et/ou service à la personne) et ont les connaissances et compétences pédagogiques nécessaires à l'animation de formation (attestation de formation pour adulte, DU de pédagogie, attestation de formateur AFGSU à jour).*

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr